

Mœurs et coutumes de l'ancien Dersim

Dans le « Tan » M. Lâlîf Eremel continue ses publications relatives aux anciennes coutumes des originaires de Dersim.

Le soir de la veille du jour de noces (Kina gecesi) une femme, la plus âgée de la famille, induit une monnaie en métal, d'un peu de Kina (rouge que les femmes mettent aux doigts) et la place dans le creux de la main droite de la mariée. Quelques instants après un enfant lui ravi cette monnaie et les amusements continuent jusqu'au matin.

C'est alors que les invités prévenus arrivent à la maison. En leur présence en déballe tous les objets constituant la dot de la mariée et on leur donne une valeur.

En effet, le nouveau marié n'a pas de dépenses à faire ; celles-ci sont du ressort des parents de la mariée. Pendant que les objets sont ainsi dénombrés et estimés, les femmes jeunes et âgées font la toilette de la mariée et celle dure deux heures.

Quand elle est prête et qu'on lui a passé sa robe de mariée on apporte le cheval qu'elle doit monter.

Avant elle, monte en selle son frère ou l'un de ses proches parents dont la mission consiste à ne pas en descendre tant qu'il n'a pas ramassé la somme qui lui paraît suffisante.

Finalement on se met en route. La mariée et ses proches montent à cheval précédés de la musique, des invités allant à pied et suivis de 6 hommes également à cheval.

Le cortège se dirige vers la maison du marié (et quand il arrive devant celle-ci le marié et le parrain sont déjà montés sur le toit. Ils tiennent chacun d'eux un mouchoir dans la main gauche et une pomme dans la main droite).

La mariée s'approche et s'arrête, étant toujours à cheval.

D'abord le marié et ensuite le parrain jettent la pomme sur la tête de l'épouse. S'ils visent bien et que les pommes atteignent leur but — c'est là un bon présage. La mariée descend de cheval et le marié du toit et tout le monde entre dans la maison.

La, dans le coin d'une chambre on a eu soin d'étendre une toile comme au cinéma. Le parrain, la mariée, le marié commencent à se promener tout autour. Au cours de cette promenade il s'agit de savoir qui des deux, *mais il n'y a pas de marié ou de marié* pourra marcher sur le pied de l'autre. Ce sera là la preuve qu'ensuite dans la vie, le vainqueur sera supérieur toujours à l'autre et lui dictera ses volontés. Cette expérience achevée, les parents conjoints se retirent derrière la toile. Le mari enlève le voile de sa femme et sort.

Jusqu'au soir ni le parrain, ni le marié ne doivent pas causer avec qui que ce soit ni proférer une parole. Après avoir fait ainsi le muet pendant une journée, le marié peut le soir causer derrière la toile avec sa future femme condamnée à rester assise derrière cette toile.

En effet, si c'est au moment de la récolte pendant 3 mois et sinon pendant 6 mois, elle ne doit pas se faire voir aux autres hommes qui habitent dans sa maison. Quand ils ne sont pas là elle sort de sa cachette pour vaquer à ses affaires. Mais dès qu'ils sont là elle doit reprendre sa place derrière la toile sans causer.

Avant l'application à Dersim des dispositions de la loi sur le mariage, le marié et la mariée ne se présentent pas personnellement pour accomplir les formalités, mais étaient représentés par des fondés de pouvoir. La cérémonie religieuse se déroulait suivant le rite Caferi. Tant dans le mariage que dans le divorce ce sont les dispositions de l'ancienne loi religieuse qui avaient cours.

On ne permettait pas aux femmes de se promener librement. On considérait comme malséant de faire des visites entre voisins et voisines.

Le mari et la femme en s'interpellent s'appellent par leur prénom. La femme doit vaquer aux affaires du ménage et aider le mari dans son travail au dehors s'il est possible. Avant le coucheur du soleil les femmes doivent rentrer chez elles et se verrouiller.

Si elles doivent causer entre amies elles le font soit aux seuils de leurs portes soit à la fontaine publique quand elles remplissent les jarres.

Les filles n'ont pas d'importance ; toutes les mères font des vœux pour avoir un garçon. Si avant de mettre au monde son enfant, la mère bavarde trop, c'est signe qu'elle aura une fille. Après la naissance de l'enfant les parents de la mère veillent sur elle. Si c'est une fille pendant 3 mois et si c'est un garçon pendant 1 semaine il y a une suite de réunions chez l'accoucheuse.

Il ne vient à l'esprit de personne de prendre des mesures hygiéniques pour celle-ci à qui on permet de manger des fruits et toutes sortes de manger.

Quand on doit donner un nom à l'enfant, il y a réception au cours de laquelle on sert aux invités du mouton ou de la chèvre suivant les mœurs des parents.

Après le dîner on donne le nom voulu à l'enfant et on se sépare. Les mères attachent leurs enfants sur leur

Est-il nécessaire de modifier notre code civil ?

Voici la fin de l'étude de M. M. E. Bozkurt, ex-ministre de la Justice, parue dans le Tan :

Aujourd'hui, chez les nations civilisées, en Suisse par exemple, il faut un préavis de quinze jours pour congédier un domestique. Sinon, il y a lieu de lui régler son salaire pour ces quinze jours.

Quand le seriat (loi religieuse) avait cours, c'est-à-dire qu'un homme pouvait à la minute répudier sa femme en disant simplement « je divorce », la femme turque, fut-elle mère de dix enfants, n'avait pas plus de valeur et d'importance qu'une servante suisse !

Pauvre mère turque ! Elle a été pendant des siècles victime de cette tragédie.

Aujourd'hui, notre révolution lui a donné la place qu'elle méritait et dont elle était digne. C'est là qu'elle restera, non pas pour en descendre, mais pour occuper une place plus élevée encore. Tel est le droit d'une mère turque.

On dit que, d'après le seriat, le consentement mutuel n'était pas de rigueur ; il suffisait que l'homme ait dit « je te répudie ». Maintenant, au contraire, il faut que mari et femme consentent à divorcer.

Quoi qu'il en soit, ceci ne modifie rien au fond.

Comment comprendrons-nous que les deux parties usent librement devant le juge de leur droit mutuel de consentement ? Que ferons-nous si l'un des deux, l'homme surtout, a obtenu l'inscription « Istanbul-Silmaç ».

LA VIE LOCALE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Consulat général de Roumanie

Le conseiller de légation M. Nicolas Lucasiević qui vient d'être nommé consul-général de Roumanie à Istanbul, viendra rejoindre son poste le 4 octobre prochain. Le nouveau consul-général vient du ministère des Affaires étrangères.

LE VILAYET

Le nouveau Palais de Justice

Les communications d'usage ont été faites aux propriétaires des 20 immeubles devant être expropriés à Sulatahmet en vue de la construction du nouveau palais de Justice. En outre, conformément à la loi, on a exposé au « kaymakamlık » d'Eminönü un croquis des immeubles à exproprier avec indication de la valeur qui leur a été attribuée. L'affichage de ce croquis et des renseignements qui lui sont annexés dureront 8 jours.

LA MUNICIPALITÉ

Les nouvelles rosettes des guides-interprètes

La Municipalité a commencé à distribuer de nouvelles rosettes aux guides-interprètes. Ceux qui ne les auront pas reçues jusqu'au début du mois prochain ne seront pas autorisés à exercer leur profession. Les nouvelles rosettes sont très gracieuses. Elles portent, d'un côté, une vignette représentant un transatlantique mouillé devant la Tour de Léandre et au revers, l'inscription « Istanbul-Silmaç ».

Les fontaines d'Istanbul

La commission mixte formée de délégués de la Municipalité et de l'EVKAF dont nous avons annoncé la création a entrepris avant-hier la visite des fontaines de notre ville en vue de déterminer celles qui ayant une valeur historique devront être réparées et conservées.

Le mausolée de Barbaros Hayreddin

La direction du service des constructions à la Municipalité a élaboré un projet pour l'aménagement de la petite place qui entoure le mausolée de Barbaros Hayreddin d'une façon digne de la mémoire du grand homme de mer turc. Conformément à ce projet on expropriera les constructions qui se trouvent autour du mausolée et l'on procédera également au transfert des tombes autres que celles de l'illustre capitaine qui se trouvent en cet endroit. On compte aussi créer un parc.

Les nouvelles voitures des trams

Le nombre des nouvelles voitures à deux classes qui circulent sur la ligne Taksim-Bayazid a été porté à dix. Considérant toutefois que seuls certains secteurs déterminés du réseau des trams se prêtent à leur circulation, la municipalité n'est pas d'avis que leur nombre soit encore accru.

Les dix voitures existantes sont jugées suffisantes pour satisfaire aux besoins du trafic sur la ligne Taksim-Bayazid.

Rappelons à ce propos que ces voitures sont des motrices ordinaires de la compagnie qui sont transformées dans ses ateliers ; les deux plates-formes notamment sont agrandies et pourvues de portières à fermeture automatique tandis qu'une cloison métallique sépare l'intérieur du véhicule en deux sections. L'inconvénient de ces voitures consiste seulement dans le fait de leur longueur qui les rend impropre à la circulation sur les lignes qui comportent des tournants brusques.

Le nouveau tarif des taxis

Le délai de deux mois accordé aux chauffeurs pour faire régler leurs tarifaires d'après le nouveau tarif élaboré par la Municipalité expire à

fin septembre. Aussi, les chauffeurs qui, jusqu'ici, n'avaient mis aucun empêchement à faire rectifier leurs appareils se pressent-ils maintenant aux bureaux de la Municipalité en vue de se mettre en règle. Dès 8 heures du matin, il y a foule devant l'inspecteur des poids et mesures. Les chauffeurs et propriétaires d'autos dont les taxis ne seront pas en règle, à partir du 1er octobre, seront passibles d'amendes. Et cela explique l'empressement aussi vif que tardif des intéressés.

Les pharmacies "de garde"

Il a été décidé d'exposer bien en évidence et à portée au public un tableau indiquant avec leurs adresses les pharmacies qui sont chaque nuit de service, à tour de rôle, dans leur zone.

En attendant la canalisation

Les propriétaires des maisons et immeubles à appartements se trouvent le long de la rue qui conduit de Laleli et des quartiers environnantes à Langas étaient adressés à la Municipalité pour demander que cette artère, relativement importante, soit pavée. Ils offraient même de prendre à leur charge la moitié des frais de ces travaux. La Municipalité vient de les informer que le réseau des canalisations n'ayant pas encore été étendu à cette zone ne saurait y procéder au pavage.

L'ENSEIGNEMENT

Les inscriptions dans les lycées

On a prolongé jusqu'au 15 octobre le délai d'enregistrement des élèves dans les écoles moyennes et les lycées. Cette décision prise par le ministère en vue d'éviter qu'aucun élève ne soit privé d'école a été communiquée à tous les établissements scolaires intéressés.

On sait que le délai antérieur expire le 20 septembre.

L'enseignement militaire pour les jeunes filles

Les jeunes filles qui fréquentent les écoles moyennes seront soumises aux cours de préparation militaire à partir de la 7e classe. Les officiers devant être chargés de cet enseignement seront désignés, comme c'est le cas pour ceux des écoles de garçons, par le commandant militaire de leur zone. Cette année-ci à titre exceptionnel, la durée des cours d'instruction militaire pour les jeunes filles sera, dans toutes les classes, d'une heure.

L'incendie de la Rotonde du Prater

Vienne, 25.— La commission technique constituée pour enquêter sur les causes de l'incendie de la Rotonde du Prater déclare qu'elle n'est pas en mesure de donner aucune indication précise, le feu ayant tout détruit de façon qu'il n'est pas possible de recueillir les preuves de certaines origines de l'incendie.

La vie sportive

Sports nautiques

C'est aujourd'hui, à 14 h., qu'auront lieu à la plage de Heybeli Ada les matches de nage, de voile, de water-polo et de plongeon organisés par le Halkevi de Beyoglu. Les concurrents sont répartis en trois catégories : petits, moyens et grands. Les épreuves seront proportionnées aux forces des concurrents des diverses catégories.



...C'est une femme très instruite. Elle sait les noms de 28 chapeliers et de 40 couturières

Profils littéraires

Mahmut Ekrem

Ce fut aussi l'un des plus importants personnages de la littérature de son temps. On l'admirait beaucoup. Il était professeur de littérature à l'École civile. Cependant quelques années plus tard son nom fut rayé des cadres des professeurs par ordre du sultan rouge.

C'était une perle des littérateurs qui retenait l'attention des amateurs. Son « Cours de littérature » était un livre très admiré. Pour ma part, il charmait mes loisirs. Il m'éblouissait et m'instruisait. J'y puisais à peu près d'amendes. Et cela explique l'empressement aussi vif que tardif des intéressés.

Les pharmacies "de garde"

Il a été décidé d'exposer bien en évidence et à portée au public un tableau indiquant avec leurs adresses les pharmacies qui sont chaque nuit de service, à tour de rôle, dans leur zone.

En attendant la canalisation

Les propriétaires des maisons et immeubles à appartements se trouvent le long de la rue qui conduit de Laleli et des quartiers environnantes à Langas étaient adressés à la Municipalité pour demander que cette artère, relativement importante, soit pavée.

Il a passé toute sa vie dans l'opulence, à l'encontre de Naci. Et il démeurait à Istanbul à l'encontre de Hâmid dont la vie s'est écoulée à l'étranger.

Un point pique ma curiosité : sans le moins de nombreuses pérégrinations Hâmid et Loti, par exemple, auraient-ils eu le même talent littéraire ?

— Oui, Mme, vous avez raison et j'apprécie votre séance tenante à rédiger la requête introductory d'instance auprès du tribunal de paix. Je la signe.

— Pardon, maître, mais je vous dis que je suis peut-être mal exprimé. Je ne suis pas arrivée à vous faire bien comprendre ce que je désirais. Pour ce faire, je vous demande au tribunal de paix d'intervenir pour tâcher de nous réconcilier. Or nous ne devons pas à nous réconcilier mais au contraire nous sommes mon mari et moi d'accord pour divorcer.

— Oui, Mme, vous avez raison et j'apprécie votre séance tenante à rédiger la requête introductory d'instance auprès du tribunal de paix. Je la signe.

— Pardon, maître, mais je vous dis que je suis mal compris. Mais avant d'entreprendre un procès en divorce, il est nécessaire au préalable de remplir certaines formalités et ce d'après l'article 404 de la procédure civile qui est :

Pour pouvoir intenter un procès en séparation il faut au préalable se présenter devant un juge de paix sinon le procès est irréel.

Vous voyez donc, Madame, que cette formalité est nécessaire. Vous nous présenterez devant votre mari et nous nous personnellement devant votre avocat ne pouvons pas être remplacés. Nous devons demander les raisons que vous invoquez pour demander le divorce. Nous devons également pour demander le divorce votre mari et nous devons demander à la municipalité de nous donner la permission de nous séparer.

— C'est la tendresse excessive qui le fait faire parler ainsi. Un certain temps il traine des jours tristes, tout à fait désolé et malheureux.

Il considérait Namik Kemal comme son maître à la manière de Hâmid.

Namik Kemal s'honorait de se voir citer dans son « Cours de littérature », et il ajouta que c'était un grand service rendu à la nouvelle génération intellectuelle. Il l'estima fort. Même ceux qui voyaient pas en Ekrem un poète accompli avouaient que c'était un poète éminent de littérature. Il était respectable puisque il disait et enseignait dans son « Cours de littérature » que celle-ci perfectionne la moralité.

Il aimait à se promener avec son petit Nijat aux îles des Princes et autour de Taksim. C'est lui qui raconte cela. Et après la fin funeste, il rodait tout seul dans les mêmes endroits qui évoquaient le souvenir de son fils. Alors parmi les habitués de ces parages, qui voyaient passer ce promeneur solitaire, lui se permit de lui demander la cause de cette solitude. Il répondit : « Vous demandez ce qu'est devenu mon petit compagnon d'ailleurs. »

Cette simple réponse contient plus d'émotions que des pleurs.

Poète ou prosateur il fut né jamais rester au dessous de son renom. J'ai retenu dans ma jeunesse plusieurs de ses poésies. Il était de ces poètes pacifiques qui n'écrivait pas afin de bouleverser le monde, même utilement, mais pour se consoler et pour consoler les autres. Et il écrivait plutôt pour l'élite que pour la masse.

Dimanche 26 Septembre 1937

CONTE DU BEYOGLU

Trop belle pour lui

Suzanne Normand.

Par l'institut de beauté entra, dégagée, dans la chambre.

c'est entendu pour

l'autre. Vous n'avez pas peur?

l'autre leva les yeux, esquissa un

sourire. Ma foi non, elle n'avait pas

soulève, vous soulève...

Il y a, soudain, cet éblouissement : une face transformée, ressuscitée, la face même de la jeunesse, cette peau lisse, les traits purs, cet éclat, ce rayonnement — et au dedans de soi cette immense allégresse qui vous soulève, vous soulève...

...On recommence à vivre. On sort. On se promène à visage découvert, sans voilette — et sans appréhension — et les hommes, sur votre passage, se retournent. Il y a les hommages, les attentions, et de nouveau, est-ce possible ? la convoitise. Il y a un jour, celui-là, qui murmure :

— Où puis-je vous revoir ?

Alors, soudain, elle ressent, au fond de la poitrine, un sentiment démesuré de délivrance. Quelque chose d'inconnu bondit en elle. Elle songe à l'homme laissé là-bas, cet homme au regard plein de critique et de lassitude. Elle le revoit : n'est-il pas, à présent, le moins jeune des deux ? Retourner vers ce juge impitoyable ? Et puis quoi encore ? Il peut toujours attendre... Il y en a tant d'autres... tous les autres...

— Il reviendra votre bonheur...

Oui, une vraie guérison. Totale. Visage neuf, cœur neuf. Au revoir, amour de ma première jeunesse, qui fut si dur à mon déclin !

— Hein ? dit la directrice lors d'une dernière visite à l'Institut : je vous l'avais bien dit : vous avez vingt ans. Alors, quand repartez-vous ?

— Je ne repars plus, ma chère. Je reste ici. Je recommence ma vie.

Elle se pencha, sourit de toute sa beauté ressuscitée et baissant la voix :

— Trop belle pour lui, maintenant, vous comprenez ?

— Je serai belle, il m'aimera.

— Il m'aimera parce que je serai belle, etc., etc...

Beauté, amour... amour, beauté... Je souffre, mais qu'importe (souffrir pour être belle, encore une formule dont on connaît seulement la portée lorsque, pour l'amour d'un homme, on a livré son visage à la magie des traitements réparateurs). Vingt jours... ça passe tout de même, et le moment vient où l'on libère la figure, et où tu auras, ô folle, le droit de te regarder, si belle, en ce miroir... Les toutes premières heures, n'est-ce pas, il y a des picotements, des rougeurs, il y a...

Il y a, soudain, cet éblouissement : une face transformée, ressuscitée, la face même de la jeunesse, cette peau lisse, les traits purs, cet éclat, ce rayonnement — et au dedans de soi cette immense allégresse qui vous soulève, vous soulève...

...On recommence à vivre. On sort. On se promène à visage découvert, sans voilette — et sans appréhension — et les hommes, sur votre passage, se retournent. Il y a les hommages, les attentions, et de nouveau, est-ce possible ? la convoitise. Il y a un jour, celui-là, qui murmure :

— Quand on a traversé l'océan, quand on est venu de l'autre bout du monde pour ce faire arranger la figure, on a enfin le temps de réfléchir aux conséquences. Et puis, n'est-ce pas, sa dégotait tellement que quel

— ...Et le résultat, ça ne pourrait ja

